

**Direction
Territoriale du
Bassin de la
Seine**

**Service
Développement
de la Voie
d'Eau**

Bureau
Tourisme et
Service aux
usagers

**Compte rendu de la sous-commission
locale des usagers de la Marne et des
canaux de Picardie et Champagne-
Ardenne du 21 avril 2023**

Objet de la réunion : Sous-commission locale des usagers CPCA/Marne
Lieu et date : Visioconférence, le vendredi 21 avril 2023
Affaire suivie par : Marie-Noëlle Riffaut (courriel : marie-noelle.riffaut@vnf.fr)
Participants : Voir tableau ci-dessous
Diffusion : Participants

Président de la Sous-Commission Locale des Usagers CPCA/Marne	
Mme Stéphanie PEIGNEY-COUDERC	
Représentants des intérêts de l'activité « Transports »	
M. DELCOURT (E2F) Mme DUBOURG (Agir pour le fluvial) M. GEOFFROY	M. MANCHE (CEMEX) M. SOMERS (CFT) M. VIDARD
Représentants des intérêts de l'activité « Plaisance »	
Mme HAMMOND (DBA) M. MARSLAND (DBA)	M. DEGRAEVE (ANPEI) M. BENSaad (CroisiEurope)
Autres participants	
Représentants de VNF	
M. BOUSQUET (Directeur Territorial) M. AGUILERA (DTBS/UM) M. DULUC (DTBS/UM) M. NOUHEN (DTBS/UCPCA) M. MARTINET (DTBS/UCPCA) Mme BRUNIAUX (DTBS/UCPCA)	M. FEVRE (DTBS/SGVE) Mme RIFFAUT (DTBS/SDVE) M. GABRIEL (DTBS/SDVE) M. GOBERT (DTBS/SDVE)

Thème	Sous-thème	Points abordés
Introduction de la Direction		Présentation de Stéphane Bousquet, nouveau Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire aval de VNF
Statistiques de trafics	Bilan 2022 du trafic de marchandises	<p>Au niveau de la Marne et des canaux de Picardie – Champagne-Ardenne, on observe :</p> <p>Pour la Marne, à la fois sur la section Condé-sur-Marne/Bonneuil-sur-Marne et la section Bonneuil-sur-Marne/Charenton-le-Pont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une baisse globale des volumes en 2022 par rapport à 2021, et une faiblesse de la reprise suite à la crise sanitaire. - Les secteurs de bases (minéraux bruts, matériaux de Construction) continuent de tirer l'activité vers le haut. Tout en maintenant les volumes à un haut niveau, ils connaissent tout de même, depuis 2020, une baisse contenue légère et constante. - Des trafics sont cependant à la hausse : combustibles, engrais et conteneurs. <p>Le phénomène de hausse de ces 3 types de trafics peut s'expliquer par un regain d'intérêt concernant les combustibles et une meilleure captation des flux conteneurs qui jusqu'alors étaient majoritairement opérés par la route.</p> <p>Pour les principaux axes de CPCA (canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erosion généralisée (entre 30% et 50%) des trafics sur l'ensemble des axes dans la période 2019-2022 Cette baisse s'explique par le reculs deux principales filières fret du secteur CPCA à savoir les céréales et les produits métallurgiques. Ce repli peut atteindre jusqu'à 80% sur le canal de l'Aisne à la Marne. - Le reste des trafics suivent également la tendance baissière observée sur le reste du bassin tout en restant limitée. - Toutefois, on observe une hausse du transport des matériaux de construction (sauf sur le canal latéral à l'Oise) et le retour de trafic de combustibles minéraux. Cependant ces derniers restent modestes. <p>Proposition de VNF de mettre en relation Ceresia avec Arcelor Mittal.</p> <p>En résumé, le trafic baisse mais résiste, se maintient et se développe même à certains endroits malgré un contexte difficile.</p>
	Bilan 2022 du trafic touristique	<p>Sur la Marne, pour la plaisance privée : L'activité 2022 est légèrement en deçà de celle de 2019, sauf pour l'amont, avec un pic de 118 passages à l'écluse de Cumières. On observe le même phénomène que les années précédentes : plus on se rapproche de Paris et sa petite couronne, plus la fréquentation augmente.</p> <p>Sur la Marne, pour la plaisance professionnelle : Activité plus importante à l'amont avec le passage des péniches hôtels et du bateau promenade Champagne Vallée. Cependant, les chiffres mentionnés ne rendent pas compte de l'augmentation, par endroits, de la plaisance professionnelle, telles les croisières du collectif Cap sur la</p>

		<p>Marne entre Joinville et Lagny, ou les croisières de Rives en Rêve à la Ferté sous Jouarre.</p> <p>Sur les canaux de Picardie – Champagne-Ardenne : L'activité de la plaisance privée en 2022 est globalement moins importante que celle de 2019, peut-être, entre autres, du fait des chômages qui ont eu lieu sur le canal de l'Aisne à la Marne. Au niveau de Chauny, la fréquentation reste importante car la ville reste la porte d'entrée à la fois du canal de St Quentin et du canal de la Sambre à l'Oise.</p>
Chômages CPCA et Marne	Bilan des chômages 2022	<p>Pour CPCA, les travaux suivants ont été présentés (<i>voir présentation</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecluse n°21 de la Fosse Rodé - Canal de l'Aisne à la Marne : travaux de génie civil • De l'écluse n°9 de Pargny Filain à l'écluse n° 10 de Moulin Brûlé – Canal de l'Oise à l'Aisne : travaux de confortement <p>De l'écluse n°1 de Vitry le François à l'écluse n°2 de l'Ermitte – Canal latéral à la Marne : le chômage a été annulé du fait d'un marché infructueux. Impossibilité d'effectuer les travaux en régie du fait de la configuration particulière du site.</p> <p>Pour la Marne, les travaux suivants ont été présentés (<i>voir présentation</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenance du déversoir de Charly • Travaux aux écluses de Isles-les-Meldeuses et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux : remplacement des centrales hydrauliques • Incident : reprise d'étanchéité sur le CLM
	Programmation des chômages 2023 et 2024 CPCA et Marne	<p><i>Voir la présentation</i></p> <p>Pour le tunnel de Riqueval – canal de Saint Quentin : les travaux prévus peuvent être effectués sans qu'il y ait besoin de fermer le tunnel. L'objectif visé est la mise en place du passage libre mi-2024.</p> <p>Dans le Bulletin Officiel de VNF, il est mentionné un arrêt à la navigation entre les écluses de Chalifert et d'Azy du 2 octobre au 5 novembre 2023 ; or, le périmètre se restreindra finalement aux écluses de Chalifert et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux.</p> <p>Les usagers demandent si, pendant le chômage, des chargements pourront être faits depuis le port d'Esbyly. VNF connaîtra la faisabilité de cette demande d'ici la fin du mois de juin 2023.</p> <p>Les usagers valident les propositions de chômage.</p>
Dragages CPCA et Marne	Bilan 2022 et programme de dragages 2023	<p>Sur CPCA : En 2022, les dragages ont concerné des tronçons du canal de l'Oise à l'Aisne, du canal de la Sambre à l'Oise et du canal de l'Aisne à la Marne. Au total, 8 954 m³ de sédiments ont été prélevés, pour un montant de 750 k€.</p> <p>En 2023, les prévisions se portent sur des tronçons du canal latéral à la Marne et du canal de l'Aisne à la Marne.</p>

		<p>Il n'est pas prévu de draguer au niveau du canal des Ardennes dont la principale problématique, en plus de la présence de plantes exotiques, est l'élagage et l'abattage d'arbres. La moitié des crédits de faucardage alloués à l'UTI sont dédiés au canal des Ardennes.</p> <p>Sur la Marne : En 2022, les dragages se sont portés sur la Marne, au niveau du canal de Meaux à Chalifert et sur le canal latéral à la Marne. Le volume total des sédiments prélevés représente 27 393 m³, pour un montant de 1,75M€ En 2023, 2,3 M€ de dragage est prévu.</p>
Situation hydrologique		<p>A défaut de pluviométrie au printemps 2023, les conditions sont réunies pour devoir faire face à une nouvelle période de sécheresse sur le réseau navigable de la DTBS durant l'année 2023.</p> <p>La Marne est résiliente, car les grands Lacs de Seine permettent le soutien d'étiage jusqu'à fin novembre, mais en cas d'étiage prolongé, le planning des chômages des barrages sur la Marne pourrait être impacté.</p> <p>Sur les canaux du périmètre CPCA, VNF pourrait être amené à fermer les prises d'eau et arrêter l'alimentation en eau des canaux pour conserver le débit réservé sur la rivière. Une gestion des masses d'eau inter bassin est également possible.</p> <p>VNF précise que les arrêtés préfectoraux restreignant la navigation peuvent être pris sans que VNF ne soit concerté.</p>
Informations sur les travaux conduits par VNF en 2022	Bief 23 du canal de l'Aisne à la Marne	Quasi rupture de la digue rive droite. 4 jours d'arrêt de navigation non prévus.
	Canal de l'Aisne à la Marne	Effondrement d'une section de la rigole d'alimentation. Navigation interrompue du 26 juillet au 12 août 2022.
	Canal de la Sambre à l'Oise, Bief 22 de Macquigny	Rupture de la digue. La navigation a été interrompue à partir du 20 septembre 2022. A compter du 27 septembre 2022 la navigation a repris avec un mouillage à 1,20 mètres. Retour aux conditions normales à partir du 27 novembre 2022.
	Canal latéral à la Marne	Fuites en berge et au niveau d'un aqueduc, au PK 56.134 Nécessité d'arrêter la navigation du 16 avril au 2 juin 2022
	Mise en œuvre de palplanches	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le CLA dans le bief de la Cendrière - Sur le CSO dans le bief 4 d'Etreaux - Sur le CAM au niveau de Sept Saulx
	Fibre optique	En 2022, pose de la fibre optique dans le canal de la Sambre à l'Oise. En 2023, poursuite de la pose dans le canal Sambre Oise, dans le Canal de Saint Quentin et dans le Canal latéral à l'Oise. La fibre est posée dans le fond du canal, au niveau des bords, lestée avec des fers à béton ; il est peu probable que les bateaux s'y accrochent (sauf à longer le bord). 140 km de canaux seront ainsi équipés de la fibre optique.

<p>Informations sur les travaux conduits par VNF en 2023</p>	<p>Canal latéral à l'Aisne – Celles sur Aisne</p>	<p>Attente de crédits pour la mise en place d'un équipement d'amarrage, dont la faisabilité a été étudiée. Les usagers demandent à ce que la lisse de guidage soit restaurée, en même temps que la pose des ducs d'albe, et qu'un dragage soit réalisé.</p> <p>Le problème de la lisse de guidage est bien identifié par VNF. Un devis va être établi et les travaux réalisés si du budget est disponible.</p> <p>Le programme de dragage 2023 ne prévoit pas d'intervenir dans cette zone. VNF prend bonne note de la remarque et étudie la possibilité d'intervenir en 2024 en fonction des budgets disponibles.</p> <p>Les usagers déplorent la fermeture trop tôt de l'écluse de Celles –sur-Aisne : 18h40 au lieu de 19h. VNF indique qu'il fait face à un problème réglementaire (code du travail) lui interdisant de prolonger au-delà de 19h le travail des agents.</p>
	<p>Canal de l'Aisne à la Marne – Vaudemange</p>	<p>Restauration du génie civil, sous réserve d'obtention des crédits.</p>
<p>Informations sur les travaux tiers</p>	<p>Communauté Urbaine de Grand Reims</p>	<p>Grandes ambitions par la CUGR pour le canal, avec quelques projets emblématiques d'aménagement.</p> <p>Nécessité de détruire le pont Charles de Gaulle en 2024 pour le remplacer par une passerelle piétonne et cyclable en 2025. La destruction du pont ainsi que l'aménagement de la passerelle nécessiteront à chaque fois un arrêt de la navigation pendant 7 jours.</p> <p>Gros efforts faits de la part de la MOE qui ne peut pas restreindre davantage ce temps d'arrêt.</p> <p>VNF a bien conscience qu'il faut être vigilant à choisir la bonne période de l'année.</p>
	<p>CD 77 - Chelles</p>	<p>Création d'un barreau de franchissement routier. Planning des travaux en cours de calage avec le CD 77.</p> <p>VNF insistera pour que ces travaux aient lieu pendant une période de chômage prévue par ailleurs.</p>

	CD 77 - Esbly	Remplacement de la passerelle piétonne à venir
Informations sur l'évolution de l'offre de service		<ul style="list-style-type: none"> - Transfert du PC de Chalons vers le PC du Mont de Billy ; l'offre de service reste la même car seul le site qui reçoit les alertes change - Automatisation des écluses 1 à 25 du CSO - Suppression du PC de Berry au Bac au 1^{er} octobre 2023 - Actualisation de l'avis à la batellerie n°1 <p>Les usagers demandent l'utilisation de la télécommande universelle et non celle de la perche. La télécommande ne pourra pas être déployée tout de suite, et VNF communiquera en amont aux usagers pour expliquer le fonctionnement de l'écluse de Berry-au-Bac.</p>
Ouverture de zones de stationnement supérieur à 30 jours		<ul style="list-style-type: none"> - Sur le canal de l'Aisne à la Marne, au niveau de Reims, entre les PK 24.850 et 25.000 en RG afin d'implanter une base de bateaux électriques, navigant entre Reims et Epernay. Les usagers mettent en garde contre la présence d'une chaîne d'écluses à proximité. VNF va vérifier à nouveau la faisabilité technique du projet. - Sur la Marne, au niveau de Château-Thierry, entre les PK 50.900 et 51.100 en RD Les usagers demandent à ce que VNF veille à laisser une longueur suffisante pour les bateaux de marchandises. Un représentant de CroisiEurope indique que le quai où il escale n'est pas géré et donc il n'a aucune garantie d'avoir l'emplacement. - Sur la Marne, au niveau de Jaulgonne, entre les PK 37.000 et 37.500 RD - Sur la Marne, au niveau d'Ay-Champagne, entre les PK 61.945 et 62.000, RD - Sur la Marne, au niveau de Dizy, entre les PK 63.945 et 64.000 RD - Sur la Marne, au niveau d'Hautvillers, entre les PK 66.000 et 66.500 RG <p>Les usagers émettent un avis favorable.</p>
Actualité des projets relatifs au développement touristique	Partenariat avec la région Grand-Est et projet de contrat canal des Ardennes	<p>Le contrat de canal a été signé le 20 juillet 2022. Il doit permettre d'encourager les initiatives touristiques et le potentiel de développement des activités touristiques le long de l'itinéraire.</p> <p>Il est rappelé que le CDA, au-delà de Rethel, a un niveau de service « plaisance » pour des questions budgétaires mais que VNF reste ouvert à tout nouveau projet de fret.</p>
	Vélo-route 52 Paris-Strasbourg	<p>Travaux de prolongation entre le PK 24.793 et le bras Landy à Vitry-le-François, soit 23,7 km. Inauguration prévue le 11 juin 2023.</p> <p>Le département de l'Aisne est quant à lui dans une démarche d'acquisition du foncier, préalable nécessaire à la prolongation de la Vélo-route 52.</p>
	CUGR	<p>Mi-juin 2023, implantation d'une activité de location de bateaux électriques sans permis au niveau du vieux port de Reims.</p>

		<p>Les usagers soulignent les difficultés rencontrées avec les activités nautiques déjà présentes dans le secteur. VNF assure que l'activité visée est très encadrée : quota de bateaux / jour, puces GPS, timings définis, etc.</p>
<p>Plan d'actions pour les plantes aquatiques envahissantes</p>		<p>Plusieurs opérations en 2022 de faucardage et d'arrachage sur le CSQ, CDA et CSO, pour un coût total de 246 000 €.</p> <p>Pour l'année 2023 des travaux de faucardage sont prévus sur le CSQ et ses rigoles d'alimentation et sur le CDA pour un budget de 220 000 €. Des travaux d'arrachage auront également lieu sur le CLO.</p> <p>Les usagers demandent à ce que les bois morts soient ramassés sur le CDA en même temps que le faucardage. VNF prend note de cette demande et va voir ce qu'il est en mesure de faire.</p> <p>Des opérations d'arrachage sur le CLM ont également été menées en 2022 pour un coût total de 90 k€. En 2023, il est prévu une nouvelle opération d'arrachage sur le CLM évaluée à 150 k€.</p>
<p>Expression des usagers</p>		<p>Les usagers s'interrogent sur les horaires restreints en basse saison sur la Marne et sur les fermetures d'écluse le dimanche. VNF indique attendre de stabiliser l'offre de service sur le linéaire et de mener les réorganisations ad hoc en interne pour harmoniser les horaires en une fois. VNF propose d'organiser un point avec les parties prenantes intéressées pour examiner les différents besoins ponctuels et étudier la question d'un service spécial d'éclusage.</p>

Madame PEIGNEY-COUDERC remercie les usagers pour leur participation et leur attention.



Voies Navigables de France
Directrice Territoriale Adjointe
Bassin de la Seine et Loire Aval

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC